

LA SENSIBILITÉ AU GENRE DANS LA LÉGISLATION

Outil d'introduction pour les parlementaires et les jeunes parlementaires

En tant que représentantes et représentants des nombreux membres d'un public divers, les parlementaires doivent formellement adopter une approche inclusive dans l'exercice de leurs fonctions législatives. Cela est particulièrement important dans l'élaboration et l'examen des textes législatifs. Appliquer une perspective de genre à ces processus permet de garantir que les lois et les politiques soient conçues pour répondre aux expériences uniques des femmes et des hommes, en évitant une approche uniforme. Cela contribue à une plus grande égalité et à un cadre juridique en faveur du plus grand nombre possible.

Définitions essentielles

Genre : la façon dont une personne s'identifie et s'exprime en fonction des associations culturelles et sociales conventionnelles au fait d'être un homme ou une femme. Si une personne peut être déclarée homme ou femme à la naissance (sexe), son genre est lié aux attributs qu'elle assume et à la façon dont ceux-ci se situent sur le spectre de la masculinité et de la féminité dans un contexte donné.

Égalité des genres : les droits, responsabilités et opportunités égaux des femmes, des hommes, des filles et des garçons.¹

Normes de genre : les règles informelles et les attentes sociales partagées qui distinguent le comportement attendu selon le genre.²

Stéréotypes de genre : les opinions ou idées préconçues généralisées sur les attributs, les caractéristiques ou les rôles que les femmes et les hommes doivent posséder ou performer.³

Sources : ¹ ONU Femmes ²Overseas Development Institute ³ONU Droits de l'homme

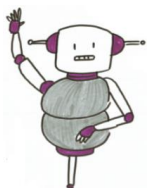


Aborder le genre et l'intersectionnalité en termes de législation

Le genre d'un individu définit les attentes sociales concernant ses intérêts personnels, sa carrière, ses responsabilités au sein du foyer, et ses caractéristiques. Ces attentes reflètent des modèles historiques qui ont consolidé des rôles particuliers pour les femmes et les hommes dans la société. Ces rôles ont donné lieu à des normes et à des stéréotypes qui continuent de façonner notre quotidien. Ils ont également contribué aux inégalités de genre en termes d'accès aux ressources, aux opportunités et au pouvoir, qui désavantagent les femmes en particulier.

Exemple : La participation des femmes au marché du travail augmente depuis des décennies, mais les attentes de genre autour des responsabilités au sein du foyer évoluent plus lentement. Les femmes se chargent encore de la majorité du travail de soin non rémunéré dans le foyer, en plus de leur emploi rémunéré. Cette « double journée » limite leur temps et a des impacts négatifs sur leurs revenus relatifs.

Souvent, nous ne percevons pas les nombreuses manières dont le genre influence nos vies. Une approche de genre peut être appliquée à la législation afin de corriger cela car, en raison de leur genre, les femmes et les hommes peuvent avoir différents besoins et expériences par rapport aux questions politiques et à leurs réponses. Les impacts positifs ou négatifs potentiels des politiques sur différents individus doivent être mis en lumière lors de l'élaboration de ces propositions afin de garantir qu'elles bénéficieront au plus grand nombre.



Exemple : Lors de l'étude d'une réforme du travail pouvant stimuler la création d'emplois, il est important de savoir quels secteurs connaîtront une croissance et qui sera impacté. Les nouveaux emplois dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), par exemple, pourraient bénéficier principalement aux hommes car les femmes sont actuellement sous-représentées dans ces secteurs et filières d'étude. Pour rendre ces réformes davantage sensibles à la dimension de genre, des dispositions supplémentaires peuvent être mises en place pour favoriser l'entrée des femmes dans ces domaines.

Il est aussi important de reconnaître que toutes les femmes et tous les hommes sont différents : les individus ne se résument pas à un élément de leur identité (une femme, une personne migrante, un jeune, une mère, une personne vivant en ville, etc.), mais sont tous ces éléments à la fois. Cet ensemble unique de caractéristiques peut faire en sorte qu'un individu ait un ensemble entièrement différent de (dés)avantages, de besoins et de expériences par rapport à une politique, comparativement à d'autres personnes ayant un ou plusieurs éléments identitaires en commun. Aborder la législation de cette manière rend la perspective de genre *intersectionnelle*.

Exemple : Lors de la planification de la réponse à une catastrophe naturelle, il est nécessaire mais insuffisant de réfléchir aux différents besoins des femmes et des hommes. Il convient également de prendre en compte la manière dont les personnes concernées seront impactées et quelles seront leurs vulnérabilités en fonction de leur situation géographique, de leur exposition aux risques climatiques, de leur âge, de la présence ou absence de handicap, et de leur situation socioéconomique, entre autres caractéristiques. Une jeune femme valide et jouissant d'une santé relativement bonne vivant avec sa famille dans une zone rurale loin du littoral, aura besoin d'un soutien différent de celui d'un homme âgé célibataire¹ à la mobilité réduite et vivant seul près du littoral. Les réalités et les vulnérabilités de ces deux individus devront être prises en compte dans le cadre d'une réponse nationale globale.

Définition essentielle

Intersectionnalité : Outil pour l'analyse, la défense et l'élaboration de politiques, qui aborde plusieurs types de discrimination et nous aide à comprendre comment différentes identités ont un impact sur l'accès aux droits et aux opportunités.

Source : Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID)

Penser à l'impact des problématiques et réponses législatives sur chaque habitant peut sembler compliqué. Cela requiert effectivement un effort supplémentaire mais appliquer une approche de genre est plus susceptible d'entraîner l'égalité et un développement durable. Finalement, les parlementaires doivent reconnaître la diversité au sein de leurs circonscriptions et se demander quelles dispositions d'une réponse législative peuvent bénéficier à une grande majorité d'individus, en accordant une attention toute particulière aux plus marginalisés.

Comment mettre cela en pratique?

Une ligne d'action essentielle pour appliquer une perspective de genre à la législation consiste à s'appuyer sur un plus grand nombre de points de vue et d'opinions pour éclairer son élaboration. Cela peut et doit inclure la discussion directe des parlementaires avec le public à travers, par exemple, des consultations ouvertes et accessibles, l'utilisation d'outils offerts par les réseaux sociaux comme les sondages, et le dialogue avec des organisations pour les droits des femmes et autres organisations de la société civile. Il est essentiel de parler avec les citoyennes et citoyens pour recueillir leurs opinions et élargir sa propre réflexion.



Les informations recueillies auprès du public peuvent être complétées par des recherches et des dialogues supplémentaires. Poser les bonnes questions, à soi-même ainsi qu'aux autres, lors de la construction de notre compréhension d'un problème et de l'examen et du débat autour d'un projet de loi aidera à mettre en lumière des aspects supplémentaires n'ayant pas été abordés auparavant, mais qui pourraient contribuer à améliorer l'accessibilité de la solution pour tous les membres de la population. Des exemples de questions sont donnés ci-dessous.

¹ Des études ont révélé que les hommes âgés et célibataires sont plus exposés aux risques lors de phénomènes climatiques dû à un plus grand isolement social et à des normes sociales selon lesquelles demander de l'aide n'est « pas viril ». Selon ces études, ces facteurs n'influent pas autant sur la vulnérabilité des femmes célibataires. (Source : Changement climatique, genre et santé, Organisation mondiale de la santé, 2016, p. 3)

Questions à poser lors de recherches pour comprendre une problématique

- ❑ Comment cette problématique est-elle vécue différemment par des individus de genres différents? Comment l'âge, la situation géographique, les origines ethniques, la validité ou l'invalidité, ou autres caractéristiques peuvent-elles influencer la façon dont un individu la vit?
 - ❑ Y a-t-il des données désagrégées ou des bases de données en ligne disponibles pouvant dégager des tendances nationales?
 - ❑ Quelles autres informations qualitatives (comme des rapports nationaux, des études d'organisations régionales ou internationales, des articles de presse, ou des discours de ministres ou de parlementaires dans des cadres nationaux ou internationaux) puis-je trouver qui traitent de l'expérience actuelle de différents individus par rapport à cette problématique dans le pays?
 - ❑ Comment puis-je communiquer avec d'autres personnes pour connaître leur point de vue? Les réseaux sociaux ou les réunions en présentiel peuvent-ils être des outils permettant de demander l'avis des citoyens que je représente?
 - ❑ Quels sont les principaux obstacles ou sujets qui ressortent de mon apprentissage et de mes conversations, et dont il faudra tenir compte dans les solutions?
- ❑ Quels sont les lois, programmes et politiques en place pour répondre à cette problématique? Existe-il des données disponibles sur leurs résultats ou les écarts possibles dans les dispositions?
 - ❑ Que pensent les organisations de la société civile travaillant sur ce sujet de l'efficacité des réponses actuelles?
 - ❑ Puis-je recueillir les opinions du personnel des ministères ou des comités parlementaires travaillant régulièrement sur cette question?
- ❑ Comment cette problématique a-t-elle été abordée dans d'autres pays? Quelles réponses ont été les plus et les moins efficaces?

Définition essentielle

Données désagrégées : Des données ventilées en fonction des caractéristiques comme le sexe, l'âge, la situation géographique ou autres variables. Contrairement aux données agrégées, qui présentent un point de données sommaire (ex. : inscriptions dans les écoles nationales), les données ventilées permettent de mettre en lumière des variations dans différents sous-groupes (ex. : inscriptions des filles et des garçons dans les écoles nationales).



Source : Partenariat mondial pour les données du développement durable

Sources de données ventilées et qualitatives sur la situation des problématiques d'égalité des genres

- Portail de données sur le genre de la Banque mondiale : <http://datatopics.worldbank.org/gender>
- L'Observatoire de l'égalité de genre de l'Amérique latine et des Caraïbes de la CEPALC : <https://oig.cepal.org/en>
- Système de statistiques sur le genre CEPALSTAT : <http://interwp.cepal.org/sisgen/ConsultaIntegrada.asp?idAplicacion=11&idioma=i>
- Rapports nationaux sur la mise en œuvre des cadres internationaux sur l'égalité des genres
 - Déclaration et Programme d'action de Beijing : <https://www.cepal.org/en/work-areas/gender-affairs/la-plataforma-accion-beijing-cumple-25-anos>
 - CEDEF : https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/TBSearch.aspx?Lang=en&TreatyID=3&DocTypeID=29
- Politique nationale en matière de genre et de développement et autres politiques et lois nationales pertinentes

Questions à poser lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation

- ❑ Comment les femmes et les hommes sont-ils différemment touchés par cette question? En plus du genre, quelles autres caractéristiques doivent être prises en compte pour avoir une compréhension totale de l'impact de cette problématique sur les personnes que je représente?
 - ❑ Quelles consultations et recherches doivent être réalisées pour renforcer mes connaissances?
- ❑ Quel est l'objectif du projet de loi? Quelles dispositions doivent y figurer pour garantir que ses objectifs soient atteints?
 - ❑ Pourquoi s'agit-il d'une question prioritaire selon les données nationales et les expériences du peuple? De quelles informations ai-je besoin pour plaider en faveur de son importance au parlement?
 - ❑ Quels lacunes des cadres juridiques actuels doivent être corrigés à travers cette loi? Quelles dispositions d'accords internationaux adoptés par mon pays peuvent constituer des références de bonnes pratiques?
 - ❑ Si l'un des objectifs est l'avancement positif d'un groupe marginalisé spécifique, comment puis-je garantir que la législation bénéficie à tous les différents membres de ce groupe et non pas seulement à une sous-section particulière?
- ❑ Quels sont les acteurs auxquels je dois faire appel pour obtenir une expertise en matière de mise en œuvre et de financement efficaces?

Questions à poser lors de l'étude de la législation

- Le projet de loi reconnaît-il le fait que les individus de différents genres vivent cette problématique différemment? Aborde-t-il aussi la façon dont l'identité plus complexe des individus (ex. : en tant que femmes rurales, hommes âgés, mères célibataires, etc.) peut influencer leur expérience?
 - Les solutions proposées reflètent-elles également une compréhension du fait que certains groupes nécessiteront une attention ou des aides supplémentaires pour réduire les inégalités?
- Le projet de loi couvre-t-il toutes les questions identifiées comme prioritaires dans mes recherches et consultations? Dans le cas contraire, quels éléments peuvent être ajoutés ou retirés?
 - Y a-t-il des données sur des bonnes pratiques issues d'expériences internationales et nationales ayant été adaptées à l'objectif et au contexte?
- Au vu de mon portefeuille spécifique, puis-je suggérer des ajouts particuliers pour souligner des problématiques qui ne sont pas encore prises en compte?
- Comment ce projet de loi interagira-t-il avec les autres lois du pays? Y a-t-il des lacunes possibles en termes de couverture?
- Existe-t-il un plan de mise en œuvre? Les ressources allouées sont-elles suffisantes



Questions à poser lors du débat sur la législation

- Comment différentes expériences et perspectives ont-elles été recueillies pour éclairer l'élaboration du projet de loi? Comment les principales préoccupations soulevées ont-elles été prises en compte dans la législation?
 - Quels types de données qualitatives et quantitatives ont été utilisées? Étaient-elles ventilées par différentes caractéristiques?
 - Comment le public a-t-il été consulté? Cela a-t-il été fait d'une manière accessible et inclusive pour faciliter les contributions des groupes souvent marginalisés?
 - Des organisations pour les droits des femmes et d'autres groupes de la société civile travaillant sur la question ont-elles été impliquées dans l'élaboration ou l'étude de la législation? Leur rétroaction a-t-elle été prise en compte?
- Ce texte législatif a-t-il été traité par des comités pertinents ou étudié par d'autres organismes publics travaillant régulièrement sur la question?
- Comment ce texte législatif appuiera-t-il la réalisation des accords internationaux auxquels l'État a souscrit, tel que les Objectifs de développement durable ou d'autres cadres importants?
- Si le projet de loi est adopté, comment sa mise en œuvre sera-t-elle suivie? Comment sa réussite sera-t-elle mesurée?
 - Quelles données désagrégées seront collectées pour informer cette analyse?

